Décision 07-D-03 du 24 janvier 2007

relative à des pratiques relevées dans le secteur de la parfumerie de luxe par la société Clarins SA

Posted on: 05 février 2007 | Secteur(s):

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Conseil de la concurrence

(autosaisine)

Dispositif(s)

Décision mixte

Hors de cause

Pratique établie

Sanction pécuniaire

Entreprise(s)

concernée(s)

Clarins France SAS, Clarins SA

Lire

le texte intégral de la décision